



**La CGT
des établissements
d'Enseignement supérieur
et de Recherche**

*Pour un Service public national
d'Enseignement supérieur et de Recherche,
laïque, démocratique et émancipateur*

Montreuil, le 31 août 2026

À M. Philippe Baptiste, ministre chargé de
l'Enseignement supérieur, de la
Recherche et de l'Espace

Objet : Préavis de grève à compter du lundi 7 septembre jusqu'au samedi 31 octobre 2026 inclus

Monsieur le ministre,

L'Union CGT FERC Sup dépose ce jour un préavis de grève pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESR). Celui-ci couvre toutes leurs mobilisations à compter du 7 septembre jusqu'au 31 octobre 2026 inclus.

Ce préavis de grève est l'outil que notre organisation met à la disposition des travailleuses et des travailleurs pour contrer une politique contraire à leurs intérêts.

Les difficultés que connaissent les travailleuses et les travailleurs de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) ne sont pas nouvelles, mais elles sont nombreuses. Comme le rappelle le communiqué de l'intersyndicale auquel nous nous sommes associés : « depuis plus de vingt ans, les dépenses de recherche et de développement n'ont pas évolué, stagnant autour de 2,2 % du PIB, la part du budget de la recherche publique étant tombé à niveau historiquement bas en 2023 à 0,74 %, niveau qui a encore baissé depuis. Le prétendu effort de recherche français est inexistant. Il reste bien inférieur à celui d'autres pays européens. Les chiffres sont donnés par le gouvernement lui-même. L'engagement d'atteindre l'objectif fixé par l'Union européenne d'investir 3 % du PIB dès 2010 n'a jamais été atteint par la France, qui ne cesse d'accroître son retard ».

Les « Assises du financement des universités » confirment par ailleurs ce que l'union CGT FERC Sup dénonce depuis des années : le désengagement organisé de l'État du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche. Plutôt que de mettre fin au sous-financement chronique, le gouvernement veut contraindre les établissements à trouver toujours davantage de « ressources propres », notamment en faisant payer les étudiant·es. L'union CGT FERC Sup refuse toute hausse des frais d'inscription et toute sélection par l'argent !

Pourtant, les besoins sont connus : il manque au moins 8 milliards d'euros à l'enseignement supérieur et 8 milliards à la recherche publique. Pendant ce temps, les places se raréfient sur Parcoursup et MonMaster, le droit à la poursuite d'études est remis en cause et l'enseignement supérieur privé, largement alimenté par l'argent public, prospère sur l'affaiblissement du service public.

Pour les personnels, cette politique signifie aussi course aux appels à projets, précarité, restructurations permanentes, multiplication des tâches administratives et des heures complémentaires, au détriment du temps consacré à l'enseignement et à la recherche.

La CGT FERC Sup exige un financement public massif, pérenne et à la hauteur des besoins des universités et des organismes de recherche. Elle défend un service public national de l'ESR, gratuit, accessible à toutes et tous sur l'ensemble du territoire, permettant l'accès au plus haut niveau de qualification.

Solveig LANGEN
Secrétaire générale

CGT FERC Sup
263 rue de Paris
Case 544
93515 Montreuil Cédex

Tel : +33 155 82 76 28
+33 (0)6 81 98 01 91

Email : ferc-sup.sg@ferc.cgt.fr



La CGT
des établissements
d'Enseignement supérieur
et de Recherche

*Pour un Service public national
d'Enseignement supérieur et de Recherche,
laïque, démocratique et émancipateur*

Cette austérité organisée frappe de plein fouet les personnels. Dans l'ESR, la précarité est devenue un mode ordinaire de gestion de l'emploi : les recrutements de contractuel·les, en CDD comme en CDI, se multiplient tandis que l'emploi titulaire recule. La loi de transformation de la fonction publique de 2019 a encore accéléré cette contractualisation et organisé l'affaiblissement du statut de fonctionnaire. Pour l'union CGT FERC Sup, les emplois répondant à des besoins permanents doivent être occupés par des fonctionnaires : nous revendiquons un plan massif de titularisation des contractuel·les et de création d'emplois statutaires.

À cette précarisation s'ajoute un déclassement salarial sans précédent. Comme le rappelle récemment l'UFSE-CGT, en 25 ans, le point d'indice a perdu de l'ordre de 30 % de sa valeur. Gel après gel, les gouvernements successifs ont ainsi imposé aux fonctionnaires des pertes considérables de pouvoir d'achat. La situation est devenue telle que 862 000 agent·es publics perçoivent désormais une indemnité différentielle simplement pour atteindre le niveau du SMIC. Cette smicardisation de la Fonction publique n'est pas une fatalité : elle est le résultat de choix politiques et budgétaires.

L'union CGT FERC Sup exige l'augmentation immédiate et significative de la valeur du point d'indice et son indexation sur l'inflation, le rattrapage des pertes accumulées et la refonte des grilles indiciaires. Dans l'ESR comme dans l'ensemble de la Fonction publique, il faut rompre avec la précarisation : création massive d'emplois de fonctionnaires, titularisation des contractuel·les et revalorisation générale des salaires !

Nous rappelons également que la mise en œuvre de la réforme de la formation initiale des enseignants et conseillers principaux d'éducation confirme nos alertes exprimées depuis plus d'un an : une réforme menée dans l'urgence, sans concertation, et à moyens constants, qui mène fatalement à la perte de sens au travail et au mal-être des personnels et à la détresse des étudiant·es.

Enfin, nous dénonçons le contexte idéologique et politique de plus en plus menaçant contre la liberté académique, les franchises universitaires, les connaissances scientifiques et la liberté d'expression.

Nous demandons également un moratoire immédiat sur les ZRR (zones à régime restrictif). Nous vous demandons, en tant que ministre, de défendre les missions de service public de l'ESR et les libertés académiques, de permettre aux collègues de travailler conformément à leurs statuts et aux protections fondamentales qui y sont liées.

L'union CGT FERC Sup appelle ainsi les personnels à se mobiliser dès la rentrée pour imposer d'autres choix budgétaires et défendre nos missions, nos conditions de travail, la liberté académique et la collégialité universitaire : notamment le 15 septembre, avec l'intersyndicale de l'ESR, le 29 septembre avec l'intersyndicale de la Fonction Publique.

Veuillez croire, Monsieur le ministre, en notre indéfectible attachement au service public de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et recevez nos salutations syndicales,

Solveig LANGEN
Secrétaire générale

CGT FERC Sup
263 rue de Paris
Case 544
93515 Montreuil Cédex

Tel : +33 155 82 76 28
+33 (0)6 81 98 01 91

Email : ferc-sup.sg@ferc.cgt.fr

Solveig LANGEN

Secrétaire Générale de la CGT FERC Sup